

1944-1947, refonder la République, redéfinir la démocratie en 3^e : cours, exercices et méthode pour le brevet

3^e

Difficulté ★★★

⌚ 45 min

Objectif : 1944-1947, refonder la République, redéfinir la démocratie

Tombe souvent au brevet

Fiche complète + corrigé

Compétence visée (programme cycle 4) : Première Guerre mondiale, régimes totalitaires, Seconde Guerre mondiale et Shoah, guerre froide, décolonisation, Ve République, monde depuis 1989.



Coach Vince te résume l'essentiel

- ▶ Entre 1944 et 1947, la France rétablit la légalité républicaine après le régime de Vichy et l'Occupation.
- ▶ Le droit de vote des femmes, la Sécurité sociale et les nationalisations élargissent concrètement la démocratie.
- ▶ La Constitution de 1946 fonde la IV^e République, mais son régime parlementaire reste fragile.

AU BREVET, ON TE DEMANDE...

Tu dois expliquer comment la France rétablit la démocratie après Vichy et montrer que les réformes de la Libération donnent aussi une dimension sociale à la République.

Type de question Question de cours rédigée, analyse d'un texte ou d'une affiche, puis paragraphe construit utilisant des repères précis.

Exemple type À l'aide de tes connaissances, montre que les réformes mises en œuvre entre 1944 et 1946 refondent la République française.

Alerte piège Réciter une liste de dates sans expliquer le lien entre chaque mesure et le renforcement de la démocratie.

LA LEÇON

Repartir sur des bases républicaines

À la Libération, la France doit retrouver des institutions démocratiques. Depuis 1940, le régime de Vichy dirigé par Philippe Pétain a supprimé la République, limité les libertés et collaboré avec l'Allemagne nazie. Le territoire est progressivement libéré en 1944. Le Gouvernement provisoire de la République française, appelé GPRF, s'installe alors à Paris sous l'autorité du général de Gaulle. Son objectif n'est pas de prolonger Vichy avec quelques changements : il veut rétablir la légalité républicaine, c'est-à-dire le respect des principes démocratiques et des lois de la République. Une ordonnance du 9 août 1944 affirme que la République n'a jamais cessé d'exister. Les actes constitutionnels du régime de Vichy sont déclarés nuls. Cette décision est essentielle : Vichy n'est pas considéré comme un régime français légitime, mais comme une rupture avec la tradition républicaine. Le GPRF rétablit les libertés fondamentales, comme la liberté de la presse et la liberté d'expression. Il remet aussi en place les élections, car une démocratie repose sur des citoyens qui choisissent leurs représentants. La sortie de guerre pose cependant des problèmes très concrets : villes et transports sont détruits, la production manque, les

familles connaissent des difficultés de ravitaillement et des prisonniers reviennent en France. Refonder la République signifie donc à la fois reconstruire un État démocratique et améliorer les conditions de vie. Retient bien ce double sens : la démocratie est politique, grâce au vote et aux libertés ; elle devient aussi plus sociale, grâce à des protections collectives. Voilà le point de départ de ton plan de jeu.

Des décisions qui changent la vie démocratique

Décision	Repère	Ce qu'elle apporte
Droit de vote et d'éligibilité des femmes	Ordonnance du 21 avril 1944 ; premier vote des femmes en 1945	Le suffrage universel devient réellement universel : les femmes peuvent voter et se présenter à une élection. Elles participent désormais pleinement à la vie politique.
Élections d'une Assemblée constituante	Octobre 1945	Les électeurs choisissent des représentants chargés de rédiger une nouvelle Constitution. Le peuple est consulté par référendum sur les institutions.
Création de la Sécurité sociale	Ordonnance du 4 octobre 1945	Elle organise une protection contre les risques de la vie, notamment la maladie, la vieillesse et les accidents du travail. Son financement repose sur des cotisations.
Nationalisations	À partir de 1944	L'État prend le contrôle d'entreprises et de secteurs jugés essentiels, comme Renault, les banques, l'énergie ou les transports aériens. Il veut reconstruire l'économie et servir l'intérêt général.
Constitution de la IV ^e République	27 octobre 1946	Elle fixe de nouvelles institutions républicaines et confirme les droits politiques et sociaux affirmés dans son préambule.

Comprendre une démocratie plus sociale

- Le programme du Conseil national de la Résistance. Pendant l'Occupation, des mouvements de résistance intérieure se regroupent dans le CNR. En 1944, il prévoit le rétablissement de la démocratie, mais aussi des réformes économiques et sociales. Toutes les mesures ne viennent pas d'une seule décision du CNR, mais son programme inspire fortement les réformes de la Libération.
- Le suffrage universel enfin élargi. Le vote des femmes n'est pas un détail à ajouter en fin de copie : il transforme le corps électoral. Une démocratie ne peut prétendre représenter la nation si la moitié de ses adultes est exclue du vote. En 1945, les femmes votent pour la première fois lors d'élections municipales.
- La protection sociale. La Sécurité sociale ne distribue pas simplement une aide ponctuelle. Elle repose sur le principe de solidarité : les cotisations versées par les travailleurs et les employeurs financent une protection pour les assurés et leurs familles. Elle réduit l'insécurité liée à certains risques de la vie.
- L'intervention économique de l'État. Les nationalisations placent certaines entreprises sous contrôle public. Elles concernent notamment des entreprises compromises dans la collaboration, comme Renault, et des

secteurs indispensables à la reconstruction. Nationaliser ne signifie pas supprimer toute entreprise privée : l'État intervient dans des domaines stratégiques.

- Des droits inscrits dans les textes. Le préambule de la Constitution de 1946 affirme des droits sociaux, tels que le droit au travail, le droit syndical, le droit de grève et l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces droits donnent une dimension sociale à la République.

Les mots à distinguer sans hésiter

République : régime politique dans lequel le pouvoir n'est pas détenu héréditairement par un monarque et où les représentants sont élus ou désignés selon des règles constitutionnelles. **Démocratie** : régime dans lequel le peuple exerce sa souveraineté, directement ou par l'intermédiaire de représentants élus, dans le respect des libertés et de l'État de droit. **Constitution** : texte fondamental qui organise les pouvoirs publics et garantit des droits. Elle ne se limite donc pas à annoncer un président ou une assemblée : elle fixe les règles du fonctionnement politique. **Nationalisation** : transfert à l'État de la propriété ou du contrôle d'une entreprise privée. Elle ne doit pas être confondue avec la Sécurité sociale, qui est un système de protection collective.

La IVe République : une démocratie reconstruite mais instable

Après la guerre, il faut choisir de nouvelles institutions. En octobre 1945, les électeurs élisent une Assemblée constituante. Un premier projet de Constitution est refusé par référendum en mai 1946. Une seconde Assemblée constituante rédige alors un nouveau texte, adopté par référendum le 13 octobre 1946. La Constitution est promulguée le 27 octobre : c'est la naissance de la IVe République. Ce régime est une démocratie parlementaire. Le Parlement, surtout l'Assemblée nationale, détient un rôle central : il vote les lois et peut renverser le gouvernement. Le président de la République possède des pouvoirs limités. Le gouvernement doit donc conserver l'appui d'une majorité de députés pour agir. Ce fonctionnement donne une grande place aux partis politiques et aux débats parlementaires, ce qui correspond à une volonté de rompre avec le pouvoir personnel de Vichy. Mais ce choix entraîne une faiblesse : lorsque les alliances entre partis se défont, les gouvernements changent rapidement. L'instabilité ministérielle rend les décisions plus difficiles, alors que la France doit poursuivre sa reconstruction et affronter de nouveaux enjeux internationaux. Il ne faut pourtant pas réduire la IVe République à cette fragilité. Elle consolide les réformes sociales de la Libération, participe à la reconstruction économique et installe durablement des pratiques démocratiques. Dans une réponse développée, organise ton raisonnement en trois temps : d'abord la rupture avec Vichy et le retour des libertés ; ensuite l'élargissement de la démocratie par le vote des femmes et les droits sociaux ; enfin la Constitution de 1946 et les limites de son fonctionnement. Si tu relies chaque mesure à son objectif, tu passes d'une récitation à une démonstration solide.

Exemples résolus

Expliquer le droit de vote des femmes

Énoncé. Montre que l'ordonnance du 21 avril 1944 renforce la démocratie française.

1. Étape 1 : identifie la mesure précise : l'ordonnance accorde aux femmes le droit de vote et d'éligibilité.
2. Étape 2 : explique ce qui change : les femmes, auparavant exclues des élections, deviennent des citoyennes électrices et peuvent être candidates.
3. Étape 3 : relie cette mesure à la démocratie : une part essentielle de la population participe désormais au choix des représentants.

Résultat : L'ordonnance du 21 avril 1944 renforce la démocratie car elle accorde aux femmes le droit de voter et d'être élues. Le suffrage universel inclut alors les femmes, qui participent pour la première fois aux élections en 1945.

Construire un paragraphe sur la refondation

Énoncé. Rédige un développement montrant que la République est à la fois rétablie et transformée entre 1944 et 1946.

1. Étape 1 : commence par la rupture avec Vichy et le rétablissement de la légalité républicaine en 1944.
2. Étape 2 : ajoute une mesure politique précise, comme le droit de vote des femmes.
3. Étape 3 : ajoute une mesure sociale ou économique, comme la Sécurité sociale ou les nationalisations.
4. Étape 4 : termine par la Constitution de 1946, qui fonde la IVe République.

Résultat : Entre 1944 et 1946, la France rétablit puis transforme la République. Le GPRF affirme en 1944 que le régime de Vichy est illégitime et rétablit les libertés démocratiques. L'ordonnance du 21 avril 1944 accorde le droit de vote aux femmes, qui votent en 1945. La création de la Sécurité sociale en 1945 et les nationalisations renforcent la dimension sociale de la République. Enfin, la Constitution du 27 octobre 1946 fonde la IVe République.

Les conseils de Coach Vince



Pose ton idée directrice

Avant de rédiger, écris mentalement la réponse à la question en une phrase. Ensuite, chaque date ou exemple doit prouver cette idée, pas seulement décorer ta copie.



Justifie chaque repère

Ne juxtapose pas « 1944 », « 1945 » et « 1946 ». Pour chaque date, indique la mesure et explique son effet sur la démocratie.

Erreurs fréquentes

Erreur à éviter	Pourquoi	Le bon réflexe
Écrire que les femmes obtiennent le droit de vote en 1945.	Elles votent pour la première fois en 1945, mais le droit est accordé par l'ordonnance du 21 avril 1944.	Associe toujours la décision de 1944 à sa première application électorale en 1945.
Confondre la Sécurité sociale et une nationalisation.	La Sécurité sociale protège les personnes contre certains risques ; une nationalisation concerne le contrôle d'une entreprise par l'État.	Demande-toi si la mesure concerne des individus protégés ou une entreprise contrôlée.
Présenter la IVe République comme une copie exacte de la IIIe République.	La Constitution de 1946 crée de nouvelles institutions et affirme aussi des droits sociaux dans son préambule.	Cite au moins un élément nouveau : les droits sociaux ou le suffrage incluant les femmes.

I TA SÉANCE D'ENTRAÎNEMENT

1 Les repères de départ ★★

Associe chaque date à l'événement correspondant.

1. 21 avril 1944
2. 4 octobre 1945
3. 27 octobre 1946

2 Les mots précis ★★

Complète chaque définition avec le terme exact.

1. Une _____ est le texte fondamental qui organise les pouvoirs publics et garantit des droits.
2. Le transfert du contrôle d'une entreprise privée à l'État est une _____.
3. Le _____ est le gouvernement qui dirige la France à la Libération avant la IV^e République.

3 Démêler les affirmations ★★

Indique si chaque affirmation est vraie ou fausse, puis corrige celles qui sont fausses.

1. Les femmes françaises votent pour la première fois en 1945.
2. La Sécurité sociale est une entreprise nationalisée.
3. La Constitution de 1946 fonde la IV^e République.

4 Relier une mesure à son objectif ★★

Associe chaque mesure à l'objectif qui lui correspond le mieux.

1. Droit de vote des femmes
2. Nationalisations
3. Sécurité sociale
4. Constitution de 1946

5 Tirer une information d'un document ★★

Analyse l'extrait et rédige une réponse justifiée.

Extrait adapté du préambule de la Constitution de 1946 : « La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme. » Montre que cette phrase exprime une avancée démocratique.

6 Comprendre le fonctionnement politique ★★

Explique en quelques lignes pourquoi la IV^e République est un régime parlementaire et pourquoi elle peut être instable.

Utilise les mots « Assemblée nationale », « gouvernement » et « majorité ».

7 La réponse finale ★★

Rédige un paragraphe construit montrant que la France redéfinit la démocratie entre 1944 et 1946.

Tu dois utiliser les repères 1944, 1945 et 1946 ainsi que les expressions « droit de vote des femmes » et « Sécurité sociale ».

ÉVALUATION

Réponds avec des phrases précises et justifie chaque fois qu'une explication est demandée.

Barème : 20 points

1. Donne la signification de GPRF et précise son rôle à la Libération. / 3
2. Indique la date de l'ordonnance accordant le droit de vote aux femmes et celle de leur premier vote. / 3
3. Définis une nationalisation et donne un exemple de secteur concerné après la Libération. / 3
4. Explique en quoi la création de la Sécurité sociale renforce la dimension sociale de la République. / 4
5. Explique pourquoi la IVe République peut être politiquement instable. / 4
6. Rédige une phrase de bilan montrant que la République est à la fois rétablie et transformée entre 1944 et 1946. / 3

Quiz de révision

1. Quel organisme dirige la France à la Libération avant la IVe République ?

A) Le GPRF B) Le Conseil de la République C) Le régime de Vichy D) L'Assemblée nationale

2. Que décide l'ordonnance du 21 avril 1944 ?

A) La création de la Sécurité sociale B) Le droit de vote des femmes
C) La Constitution de la IVe République D) La nationalisation de Renault

3. Quand les femmes françaises votent-elles pour la première fois ?

A) En 1940 B) En 1944 C) En 1945 D) En 1946

4. Quelle définition correspond à une nationalisation ?

A) L'élection d'une assemblée par les citoyens B) La protection sociale contre certains risques
C) Le contrôle d'une entreprise par l'État D) La suppression de toutes les entreprises privées

5. Quel texte fonde la IVe République ?

A) La Constitution du 27 octobre 1946 B) L'ordonnance du 21 avril 1944
C) Le programme du régime de Vichy D) L'armistice de 1940

6. Pourquoi la Sécurité sociale participe-t-elle à la refondation démocratique ?

A) Elle interdit les élections B) Elle protège les personnes contre certains risques de la vie
C) Elle donne tous les pouvoirs au président D) Elle remplace le Parlement

7. Quelle affirmation est juste à propos du régime de Vichy ?

A) Il est maintenu par le GPRF B) Il fonde la IVe République
C) Il est considéré comme une rupture avec la légalité républicaine D) Il accorde le droit de vote aux femmes

8. Quelle institution occupe une place centrale sous la IVe République ?

A) L'Assemblée nationale B) Le régime de Vichy C) Le CNR seul D) L'armée allemande

9. Quel élément explique l'instabilité de la IVe République ?

A) L'absence de Constitution B) La dépendance du gouvernement envers une majorité de députés
C) L'interdiction des partis politiques D) La suppression des élections

Guide pour les parents

Faites-lui reformuler le chapitre sans lire son cours, puis demandez-lui de relier chaque mesure à un effet concret sur la vie démocratique.

- Demandez-lui d'expliquer la différence entre le droit de vote des femmes, la Sécurité sociale et une nationalisation avec ses propres mots.
- Faites-lui rédiger un paragraphe court avec les repères 1944, 1945 et 1946, puis vérifiez qu'il explique les dates au lieu de les énumérer.

Temps conseillé : ~20 min.

Questions fréquentes

Q. Pourquoi parle-t-on de « refonder » la République et pas seulement de la rétablir ?

R. La République est rétablie après Vichy, mais elle est aussi transformée par le vote des femmes, les droits sociaux, la Sécurité sociale et de nouvelles institutions.

Q. Faut-il apprendre toutes les nationalisations par cœur ?

R. Apprends surtout le principe, l'objectif et un ou deux exemples précis, comme Renault ou l'énergie. Tu dois savoir expliquer pourquoi l'État intervient.

Q. Quelle date retenir pour le droit de vote des femmes ?

R. Retens 1944 pour l'ordonnance qui accorde ce droit et 1945 pour leur premier vote.

Q. Comment montrer que la IVe République est fragile ?

R. Explique que le gouvernement dépend de la majorité à l'Assemblée nationale et peut être renversé lorsque les partis ne s'entendent plus.

CORRIGÉ

Exercice 1 : Les repères de départ

1. Ordonnance accordant aux femmes le droit de vote et d'éligibilité. *Cette décision précède leur premier vote.*
2. Création de la Sécurité sociale. *Elle organise une protection sociale collective.*
3. Promulgation de la Constitution de la IV^e République. *Elle fixe les nouvelles institutions.*

Exercice 2 : Les mots précis

1. Constitution. *Elle fixe les règles essentielles d'un régime politique.*
2. nationalisation. *Cette mesure concerne une entreprise ou un secteur économique.*
3. GPRF. *GPRF signifie Gouvernement provisoire de la République française.*

Exercice 3 : Démêler les affirmations

1. Vrai. *Le droit leur a été accordé en 1944.*
2. Faux. La Sécurité sociale est un système de protection sociale ; une nationalisation concerne une entreprise placée sous contrôle de l'État. *Les deux mesures participent aux réformes de la Libération, mais elles sont différentes.*
3. Vrai. *Elle est promulguée le 27 octobre 1946.*

Exercice 4 : Relier une mesure à son objectif

1. Élargir la participation des citoyens à la vie politique. *Les femmes deviennent électrices et éligibles.*
2. Permettre à l'État de contrôler des secteurs essentiels à la reconstruction. *L'État intervient dans l'économie.*
3. Protéger les personnes contre certains risques de la vie. *Elle renforce la solidarité collective.*
4. Organiser les institutions de la IV^e République. *Une Constitution définit les règles du pouvoir politique.*

Exercice 5 : Tirer une information d'un document

1. Cette phrase exprime une avancée démocratique car elle affirme l'égalité des droits entre les femmes et les hommes. Après la Libération, les femmes participent aussi à la vie politique grâce au droit de vote et d'éligibilité accordé en 1944. *Une réponse complète cite l'égalité et la relie à un exemple précis.*

Exercice 6 : Comprendre le fonctionnement politique

1. La IV^e République est un régime parlementaire car l'Assemblée nationale tient une place centrale dans les institutions. Le gouvernement doit disposer d'une majorité de députés pour gouverner. Lorsque les partis ne s'accordent plus, cette majorité peut disparaître et le gouvernement peut être renversé, ce qui crée de l'instabilité. *Les trois mots demandés doivent être employés dans une explication logique.*

Exercice 7 : La réponse finale

1. Entre 1944 et 1946, la France redéfinit la démocratie après le régime de Vichy. En 1944, le GPRF rétablit la légalité républicaine et accorde le droit de vote des femmes. En 1945, les femmes votent pour la première fois et la Sécurité sociale est créée : la République protège davantage les citoyens contre certains risques de la vie. Enfin, la Constitution de 1946 fonde la IV^e République. La démocratie française repose donc sur les libertés politiques, mais aussi sur des droits sociaux. *Une rédaction recevable explique chaque repère et établit un bilan final.*

Corrigé de l'évaluation

1. GPRF signifie Gouvernement provisoire de la République française. Il dirige la France libérée, rétablit la légalité républicaine et prépare de nouvelles institutions. / 3
2. L'ordonnance est du 21 avril 1944. Les femmes votent pour la première fois en 1945. / 3
3. Une nationalisation est le passage sous contrôle de l'État d'une entreprise privée. Elle concerne par exemple l'énergie, les banques ou Renault. / 3
4. La Sécurité sociale renforce la dimension sociale de la République car elle organise une protection collective contre des risques comme la maladie, la vieillesse ou les accidents du travail. Elle repose sur la solidarité financée par des cotisations. / 4
5. La IV^e République est un régime parlementaire dans lequel le gouvernement dépend de la majorité à l'Assemblée nationale. Si les partis ne s'entendent plus, le gouvernement peut être renversé, ce qui entraîne une instabilité. / 4

6. Entre 1944 et 1946, la République est rétablie par le retour des libertés et des élections, puis transformée par le vote des femmes, les droits sociaux et la Constitution de la IV^e République. / 3

Réponses du quiz

1. **A) Le GPRF.** *Le GPRF est le Gouvernement provisoire de la République française.*
2. **B) Le droit de vote des femmes.** *Elle accorde aux femmes le droit de vote et d'éligibilité.*
3. **C) En 1945.** *Le droit est accordé en 1944 et exercé pour la première fois en 1945.*
4. **C) Le contrôle d'une entreprise par l'État.** *Nationaliser consiste à transférer à l'État le contrôle ou la propriété d'une entreprise.*
5. **A) La Constitution du 27 octobre 1946.** *La Constitution promulguée le 27 octobre 1946 fonde la IV^e République.*
6. **B) Elle protège les personnes contre certains risques de la vie.** *Elle donne une dimension sociale à la République par une protection collective.*
7. **C) Il est considéré comme une rupture avec la légalité républicaine.** *En 1944, le GPRF affirme le rétablissement de la légalité républicaine.*
8. **A) L'Assemblée nationale.** *Dans ce régime parlementaire, l'Assemblée nationale vote les lois et peut renverser le gouvernement.*
9. **B) La dépendance du gouvernement envers une majorité de députés.** *Quand la majorité se défait, le gouvernement peut être renversé.*

Pour aller plus loin sur exercices-3eme.fr

- › **Toutes les fiches de Histoire-géographie en 3^e** · [/histoire-geographie-3eme/](https://exercices-3eme.fr/histoire-geographie-3eme/)
- › **Le domaine « histoire » en 3^e** · [/histoire-geographie-3eme/histoire/](https://exercices-3eme.fr/histoire-geographie-3eme/histoire/)
- › **Préparer le brevet (dates, épreuves, méthode)** · [/brevet/](https://exercices-3eme.fr/brevet/)